KPMG Academy

Banque, assurance & fonds d'investissement
Gestion des risques
BAFI19001

Se préparer à un contrôle AMF ou ACPR

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE
Une demi-journée soit 3h30

PRIX
Nous contacter

FORMATEUR
Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION
Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contactez votre conseiller régional

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants d'entités régulées, responsables juridiques et secrétaires généraux ;
- Conformité, RCCI / RCSI, contrôle interne, gestion des risques et audit interne.

PRÉREQUIS
- Aucun

OBJECTIFS
- Comprendre le déroulement d'un contrôle AMF ou ACPR ;
- Identifier les attentes des régulateurs et les principales zones de risques ;
- Préparer les équipes et la documentation nécessaires ;
- Simuler et sécuriser les échanges avec les contrôleurs pendant le déroulement de la mission.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION
- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)
- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

INTRODUCTION
Cette formation présente les étapes clé d'un contrôle de l'AMF ou de l'ACPR et les mesures permettant d'organiser efficacement la réponse de l'établissement.

TITRE 1 – CADRE GÉNÉRAL DES CONTRÔLES AMF ET ACPR
- Missions et pouvoirs des autorités de contrôle
- Typologie des contrôles

TITRE 2 – DÉROULEMENT D'UN CONTRÔLE
- Etapes d'une procédure de contrôle
- Suites possibles d'une procédure de contrôle

TITRE 3 – PRÉPARATION DU CONTRÔLE
- Obligation de coopération et prévention du risque d'entrave
- Organisation interne, répartition des rôles et gestion des demandes

TITRE 4 – POINTS DE VIGILANCE ET PRATIQUE RÉCENTE
- Principales thématiques de fond examinées par les autorités
- Enseignements tirés de la pratique récente

Cas pratique « Réagir à l'ouverture d'un contrôle et organiser la réponse »

Mise en pratique : quiz de validation des acquis et/ou étude d'un cas pratique.